



## Compte Rendu réunion du 04/06/2020 OS/DRFIP Nord

Introduction de la direction

### Campagne IR

Message passé par le DRFIP aux médias .Les services sont ouverts au public mais uniquement sur rendez vous et ne sont pas fermés au public

### Congés

Circulaire sur Ulysse

Prime Covid : mesure nationale déclinaison par la DGFIP 2 taux à 330 et 1000 €. 30 % des effectifs. Agents qui se sont particulièrement mobilisés sur la période en présentiel ou en télétravail.

Mutations : réunion ad hoc prévue mardi prochain à 9h30.

### Interventions de la CGT

Un courrier en intersyndicale sur la faiblesse des mutations B notamment pour les agents ayant eu une promotion a été envoyé au directeur .

Pour le Nord ,seuls 3 cadres B arrivent dans le département au 1<sup>er</sup> septembre .

Le nombre de renoncations au CIS et à la liste d'aptitude va certainement être conséquent. De plus, le CIS concerne essentiellement des agents ayant des responsabilités familiales ne pouvant assurer une scolarité.

De ce fait la discrimination au concours se porte en majorité sur les femmes qui hésiteront à passer les concours.

La CGT a demandé que le DRFIP intervienne auprès de la DG à ce sujet

Il ressort de ce mouvement une entorse à la règle de l'ancienneté avec la désolidarisation des mouvements des 1ères affectations

Les départs en retraite prévus jusqu'au 31 mars 2021 sont pris en compte pour les vacances d'emplois, il en résulte 13 vacances.

La CGT a demandé à connaître la localisation des vacances d'emplois en B et en C pour le mouvement local, la direction s'est engagée à nous les fournir.

La parution des mouvements locaux est prévue autour du 14 juillet.

#### Concernant les ASA :

- Accompagnant de personnes fragiles : retour au droit commun annoncé par Dussopt (arrêt de travail du médecin traitant)
- Sur la garde d'enfants, nécessité de fournir un justificatif de l'école.
- D'ici lundi la direction aura une position claire suite à l'audio conférence avec l'interrégion, une note de la direction locale devrait préciser les modalités à partir de lundi 08 juin.
- journée banalisée horaires fixes et variables: Pas de modification à ce jour la CGT a demandé qu'un rappel soit fait en ce sens aux chefs de service ;

#### Concernant le retrait des congés

La note locale est parue sur Ulysse .

Le télétravail sera considéré comme du présentiel, donc aucun de jour de congés ne sera prélevé

Le décompte pour la première période est presque finalisée par les RH . Ensuite une information sera faite à destination des chefs de service puis une information individuelle aux agents.

Le retrait sera fait sur les premiers jours d'ASA et en premier des ARTT

Les Jours de report 2019 pourront être déposés sur le CET à la demande des agents .

### Prime Covid

En préambule La CGT a réaffirmé ses revendications de l'augmentation du point d'indice, d'une carrière linéaire et de son opposition au système de la prime au mérite.

Cette prime sera versée sur la paye de juillet avec un quantum 30 % par direction : 848 collègues seraient éligibles dans le Nord avec 2 tranches ,30 % au taux de 1000 € et 70 % au taux de 330 € (soit 254 et 478 collègues)

Les chefs de service devront faire remonter une liste avec les agents « particulièrement mobilisés » ainsi que ceux ayant eu un surcroît de travail en télétravail et présentiel (égalité entre les 2)

Un contrôle de la direction sera effectué avec la transmission de la liste à la délégation pour mercredi prochain.

La direction a affirmé que cette prime n'était pas de même nature que la prime PAS, elle tiendra compte de la nature du travail effectué pendant la période.

Le nombre de 848 collègues pour le Nord ne sera certainement pas atteint Dixit le directeur.

Les agents Berkani sont heureusement concernés (contractuels de droit public)

La CGT a demandé à connaître la répartition par grades de la prime.

### Campagne IR :

Nous ne pouvons pas nous satisfaire d'un accueil dégradé sur RDV ,les contribuables les plus fragiles ont été exclus (internet, téléphone).

La direction est revenue sur le retard dans le dépôt des déclarations annoncé (-30%) par rapport à l'année dernière en cause la non visibilité de la déclaration automatique, ce qui risque d'engendrer un nombre de contentieux très important .

La CGT a alerté la direction sur le décalage des travaux et la surcharge de travail à venir dans les SIP.

### Questions diverses

Rupture conventionnelle

Les agents qui souhaitent en bénéficier doivent en faire la demande auprès de la direction.

### Vacataires

Suite aux nouvelles conditions de l'assurance chômage il serait de recruter les vacataires sur une plus longue période sans payer l'ARE.

### Remboursement forfaitaires des frais de repas

Les dates de reprise de la restauration collective ont été diffusées dans Ulysse. Pour les sites où la restauration collective n'est pas assurée (ex Valenciennes), les agents peuvent continuer à demander le remboursement.